

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY7229A1
Titre long	Psychopathologie adulte
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2024
Horaire	Lundi 12h30 à 15h30 ** Vous trouverez le local dans votre Centre étudiant ou dans votre Centre corps professoral
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables disponibles ici : https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/	

Personne enseignante

Nom et titre	Serge Lecours, professeur titulaire
Coordonnées	Local D-309, Pavillon Marie-Victorin, 514-343-2333, serge.lecours@umontreal.ca
Disponibilités	Mercredi, 13h – 14h; jeudi, 9h30 – 10h30. À mon bureau sur rendez-vous seulement. Veuillez noter que je ne m'engage à répondre à vos courriels, ou aux questions des Forums sur StudiUM, qu'à l'intérieur de ces périodes de consultation, bien qu'il soit de mon habitude de répondre le plus rapidement possible.

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Gabrielle Riopel
Coordonnées	F-338, PMV, gabrielle.riopel@umontreal.ca
Disponibilités	À venir

Plan de cours

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours de psychopathologie propose un approfondissement de connaissances relatives à la psychopathologie, un voyage au-delà des catégories du DSM. Il vise également à rendre plus sage l'étudiant, futur clinicien, en suscitant une réflexion sur les enjeux entourant l'évaluation des troubles mentaux. Pour ce faire, l'accent des enseignements portera sur un ensemble de processus de la personnalité qui échouent à réguler efficacement diverses émotions problématiques. Les connaissances proposées émaneront principalement de contributions psychanalytiques, ingénieusement arrimées à la description des principales affections cataloguées par le DSM-5-TR. Le cours privilégiera également une sorte de « diagnostic relationnel » des troubles mentaux, plaçant le niveau de l'analyse conceptuelle entre l'identification des signes ou symptômes visibles et la perception empathique d'une expérience humaine unique. Bien abstraite introduction pour un cours qui se veut pratique et proche du contact clinique tel qu'il se présentera à l'étudiant pendant les stages de doctorat. Un cours d'introduction à la psychopathologie de niveau bac (Psy2115) est par ailleurs un prérequis absolu au cours.

Objectifs spécifiques

À la fin de l'étude de chacun des thèmes suivants – et pour atteindre les objectifs généraux – l'étudiant devrait être capable de : expliquer le rôle du psychologue dans l'évaluation des troubles mentaux; résumer les critères diagnostiques des entités majeures du DSM-5-TR; classer les observations cliniques à l'intérieur d'un modèle structural du fonctionnement de la personnalité; rédiger une formulation de cas à partir d'une analyse fonctionnelle d'inspiration psychanalytique; identifier à partir d'une entrevue les éléments relationnels à la base de décisions diagnostiques; recommander des objectifs thérapeutiques à partir de l'évaluation d'indices de la psychopathologie chez des patients réels.

Compétences développées

Connaissance, compréhension et application pratique de concepts essentiels en psychopathologie adulte.

Méthodes pédagogiques utilisées

Enseignement magistral; visionnement et discussion de matériel clinique en classe; lectures.

Plan de cours

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travail personnel
Cours 1 9 septembre 2024	Présentation du plan de cours Psychopathologie, mise en contexte Vous avez dit « évaluation des troubles mentaux »?	Cours magistral Lectures optionnelles (sur StudiUM) et capsules de révision (optionnelles)	Lectures suggérées (mais pas obligatoires) (sur StudiUM) : 1) APA (2013). DSM-5: Highlight of changes; 2) Guide explicatif Loi 21 (évaluation des troubles mentaux, pp. 33-37) Capsules de révision (optionnelles) : Changements DSM-5; Création du DSM-III
Cours 2 16 septembre 2024	Personnalité et psychopathologie	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules	Avoir lu : Chapitre 1 et 2 Diag Avoir consulté la capsule DSM-5 : Trouble dépressif majeur (caractérisé) Capsules de révision : Survol des psychologies psychanalytiques; Psychologies du soi; Psychanalyses contemporaines
Cours 3 23 septembre 2024	Diagnostic structural Psychodynamic Diagnostic Manual, 2^e édition (PDM-2)	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 3	Avoir lu : Chapitre 3 Diag (plus pp. 95-97), chapitre 4 Cas Capsules DSM-5 : Personnalités dépendante et borderline Capsules de révision : Survol PDM-2; Styles de personnalité du PDM-2
Cours 4 30 septembre 2024	Tristesse, dépression, deuil et changement	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 4	Avoir lu : Chapitres 3 et 5 Cas Capsules DSM-5 : Troubles dépressifs (suite) Capsule de révision : Mentalisation intro; Mentalisation tristesse
Cours 5 7 octobre 2024	Angoisse et mécanismes de défense	Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 5	Avoir lu : Chapitres 5 et 6 Diag Capsules DSM-5 : troubles anxieux

Plan de cours

Congé 14 octobre 2024	Action de grâce	Pas de cours	
Congé 21 octobre 2024	Semaine de relâche	Pas de cours	
Cours 6 28 octobre 2024	Régulation et mentalisation des affects	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 6	Avoir lu : Chapitres 6 et 7 Cas Capsules DSM-5 : troubles bipolaires
Cours 7 4 novembre 2024	Relations d'objet intériorisées	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 7	Avoir lu : Chapitres 7 Diag, chapitre 8 Cas Capsules DSM-5 : troubles liés à des traumatismes ou à des facteurs de stress; personnalités antisociale et évitante
Cours 8 11 novembre 2024	Narcissisme : de la honte au sentiment de vitalité	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 8	Avoir lu : Chapitre 8 Diag, chapitre 9 Cas Capsule DSM-5 : personnalité narcissique; troubles liés à une substance et troubles addictifs
Cours 9 18 novembre 2024	Épreuve de la réalité	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 9	Avoir lu : Chapitre 9 et 10 Diag Capsules DSM-5 : troubles psychotiques; personnalités schizoïde, schizotypique et paranoïde
Cours 10 25 novembre 2024	Croyances pathologiques	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 10	Avoir lu : Chapitres 11 Diag, chapitre 10 et conclusion Cas Capsules DSM-5 : troubles des conduites alimentaires et de l'ingestion d'aliments
Cours 11 2 décembre 2024	Culpabilité, auto-agression, auto-compassion	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 11	Avoir lu : Chapitres 12 et 13 Diag Capsules DSM-5 : troubles obsessionnels-compulsifs; personnalité obsessionnelle-compulsive

Plan de cours

Cours 12 9 décembre 2024	Dissociations	Cours séminaire : visionnement et discussion d'une entrevue clinique Lectures obligatoires + capsules Quiz cours 12	Avoir lu : Chapitres 14 et 15 Diag Capsules DSM-5 : troubles dissociatifs; personnalité histrionique
Examen final 16 décembre 2024		Examen à développement Formulation de cas à partir d'un extrait d'entrevue	

* Le 27 septembre et le 14 octobre sont des jours fériés.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation sommaires	Date de remise	Pondération
Quiz (10 en tout)	QCM, 10 questions Activités asynchrones Sur StudiUM	Cours 3 à 12 (1 par semaine) Ferme à 12h30 le lundi suivant	30% de la note finale
Travail individuel	Formulation de cas, Mme D Remettre sur StudiUM Correction du travail : clarté- cohérence 5/35, pertinence 25/35, synthèse 5/35	9 décembre 2024	35% de la note finale
Examen final	Formulation de cas, en classe Local à préciser	16 décembre 2024 De 12h30 à 15h30	35% de la note finale

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux Quiz et travail individuel à remettre sur StudiUM.

Matériel autorisé aux examens Examen final : documentation permise.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Deux ouvrages constituent les lectures obligatoires :

McWilliams, N. (2011). *Psychoanalytic diagnosis: Understanding personality structure in the clinical process (2nd edition)*. New York: Guilford. Désigné par "**Diag**" dans le calendrier.

Lien vers la ressource numérique: <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=735603>

McWilliams, N. (1999). *Psychoanalytic case formulation*. New York: Guilford. "**Cas**"

Lien vers la ressource numérique: <https://ebookcentral.proquest.com/lib/umontreal-ebooks/detail.action?docID=4188442>

Les notes de cours (diapos PowerPoint) sont disponibles sur StudiUM.

Les capsules DSM sont disponibles sur StudiUM.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Vous trouverez à la testothèque ainsi qu'à la bibliothèque Thérèse-Gouin-Décarie (références optionnelles) :

American Psychiatric Association (2022). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders (5th edition-text revision)*. Washington: Author.

Lien vers la ressource numérique : <https://dsm.psychiatryonline.org/doi/book/10.1176/appi.books.9780890425787>

American Psychiatric Association (2022). *Desk reference to the diagnostic criteria of DSM-5-TR*. Washington: Author.

Plan de cours

Ou en VF: Association Psychiatrique Américaine (2022). *DSM-5-TR – Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*. Paris : Elsevier-Masson, 2023. Bibli santé : WM 15 A512sFg 2023

Association Psychiatrique Américaine (2022). *Mini DSM-5-TR – Critères diagnostiques*. Paris: Elsevier-Masson, 2024.

Lingiardi, V., & McWilliams, N. (Eds) (2017). *Psychodynamic diagnostic manual, 2nd edition: PDM-2*. New York: Guilford. Bibli TGD: RC 455.2 C4 P79 2017

Ressources complémentaires

Documents Une liste de références utiles est disponible sur StudiUM.

Sites Internet Plein de choses intéressantes (et optionnelles) à trouver sur StudiUM !

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande à **l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(es) à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.

Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.